

Lettre d'engagement du Président

Adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2005, le Groupe GSF a axé ses précédentes « Communications sur le Progrès » autour des actions réalisées dans la sphère « Ressources Humaines ».

En tant que prestataire de services, notre empreinte peut s'exercer avant tout sur les conditions de travail de nos salariés, d'où la présentation de nos actions en matière de formation professionnelle, mais aussi de prévention santé sécurité au travail.

Cependant, même si l'impact sur l'environnement de notre activité dans le domaine de la propriété et des services associés est sans commune mesure avec celle d'un producteur du secteur industriel, vous verrez que nous avons pu mener des actions concrètes et progresser en la matière.

A cet égard, il est intéressant de constater que les initiatives de notre Service Achats à l'adresse de nos fournisseurs de produits chimiques se sont traduites par :

- la mise en place de partenariats renforcés,
- l'obtention rapide de résultats mesurables (notamment dans la réduction du nombre de produits utilisés),
- et ce pour une qualité de prestation maintenue et renforcée...

...autant de principes qui sont à la base même de la culture de GSF.

J'y vois là l'un des grands mérites de l'adhésion de GSF au Pacte Mondial des Nations Unies : nourrir notre questionnement permanent sur nos méthodes et processus, afin de les améliorer sans relâche, dans le sens d'une action plus respectueuse de notre environnement.

C'est donc avec force que nous réaffirmons cette année notre attachement aux principes du Pacte Mondial !

Sophia Antipolis, le 23 mars 2009.

Jean Louis NOISIEZ
Président
GSF S.A.S.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Noisiez', is written over the typed name and title of the signatory.



La bonne pratique GSF

De l'usage des produits chimiques

LE CONTEXTE

La santé, la sécurité au travail et le respect de l'environnement sont des exigences de tous les instants pour le Groupe GSF. Depuis de nombreuses années, GSF applique une politique volontariste d'identification et de maîtrise des risques visant à :

- anticiper les risques santé, sécurité et environnementaux grâce à une parfaite connaissance et maîtrise des matières et produits achetés.
- développer de nouvelles pratiques pour améliorer en permanence la prévention.

LES ACTIONS

La réduction de l'impact des produits chimiques.

Compte tenu de la diversité des prestations, nous sommes amenés à utiliser de plus en plus de produits élaborés. Ces produits chimiques constituent un risque potentiel pour le personnel et l'environnement. Afin de réduire ces risques, GSF a mené un large programme de sélection des produits.

Ce programme s'appuie sur deux axes :

- Déployer une démarche de prévention visant à éliminer ou à réduire les risques.
- Etablir des partenariats avec nos fournisseurs de produits.

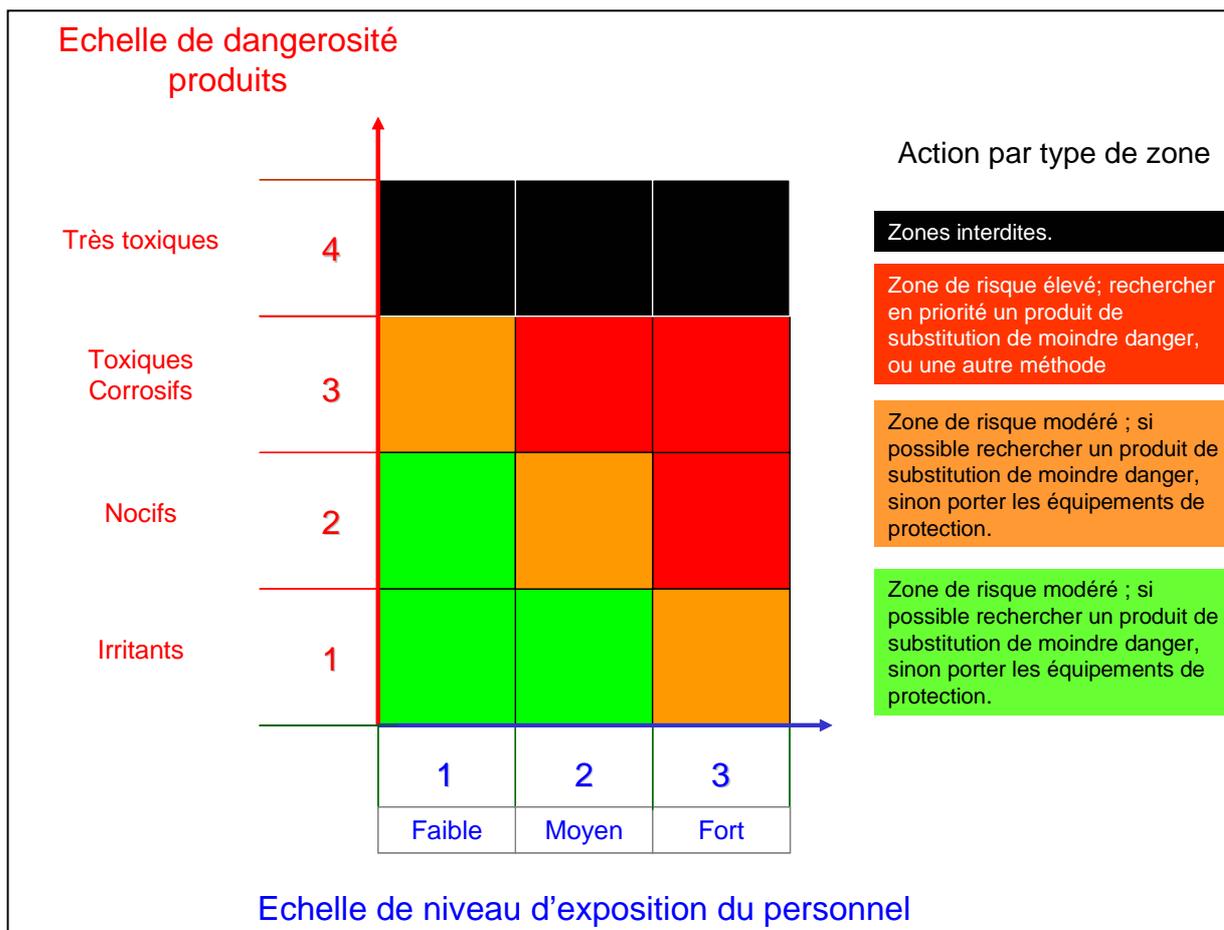
L'évaluation du risque chimique.

GSF a développé une méthode d'évaluation du risque chimique, inspirée du modèle élaboré par l'INRS. Cette méthode permet d'évaluer l'exposition du personnel en prenant en compte deux critères :

La classe de danger du produit (du niveau 4 pour les produits les plus dangereux, au niveau 1 pour les produits les moins dangereux)

Le niveau d'exposition du personnel au produit. Ce niveau étant lui-même évalué en fonction des fréquences d'exposition (quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc), de la durée d'exposition ; et du mode d'exposition (contact, pulvérisation, etc).

La combinaison de ces informations permettant de définir pour chaque prestation le risque chimique, avec comme objectif de se positionner au maximum dans les zones les moins risquées. (Zones vertes).



Matrice de décision du risque chimique

Le partenariat avec nos fournisseurs..

En 2005, le service Achats du Groupe GSF demande à ses fournisseurs de produits chimiques de détailler les substances chimiques qui entrent dans la composition et la préparation des produits référencés.

EN 2007, le service Achats établit une convention « Développement Durable », avec ses fournisseurs de les engager sur quatre axes principaux :

- intégrer l'environnement
- participer à la vie sociale
- communiquer sur les actes et résultats
- tendre vers l'éco-conception.

Au même moment, avec la collaboration du service Recherche & Développement, le service Achats élabore un cahier des charges technique - Produits de nettoyage et de désinfection répondant à quatre règles fondamentales :

Règle n°1 : le fournisseur doit s'assurer que les produits sont conformes à la réglementation en vigueur.

Règle n°2 : le fournisseur doit s'assurer qu'aucune des substances phtalates, éthers de glycol n'entrent dans leur composition.

Règle n°3 : le fournisseur doit s'assurer qu'aucun des constituants des produits n'est classé CMR.

Règle n° 4 : en l'absence de toute réglementation spécifique, le fournisseur doit s'assurer qu'aucun des constituants des produits ne contient de contaminants chimiques à des teneurs susceptibles de générer un effet toxique.

La mise en place du cahier des charges technique a permis de vérifier la capacité de nos fournisseurs à répondre à nos exigences, et de supprimer de notre référentiel Groupe les produits non conformes.

Tout nouveau produit est testé et analysé par rapport au produit de référence déjà en place suivant les axes de développement durable que nous déclinons en :

- la sécurité du personnel
- l'impact sur l'environnement
- l'efficacité.

Ces trois axes doivent être remplis pour que le produit soit référencé.

Soucieux de la santé de l'utilisateur et du respect de l'environnement, le Groupe GSF a décidé d'orienter ses achats vers des articles écolabellisés. C'est pourquoi, nous avons référencé en janvier 2007 une gamme de produits à base de chimie végétale entièrement biodégradable et nous incitons les établissements à commander des produits écolabels.

Afin de limiter l'impact environnemental, notamment en matière d'emballages, l'utilisation de systèmes de dosage et de centrales de dilution est fortement préconisée. Cette démarche est appuyée par un comité de référencement constitué de personnes sélectionnées en fonction de leur légitimité professionnelle, porte parole de la production, qui ont autorité à statuer sur des décisions qui seront mises en application à l'ensemble du Groupe et de sélectionner de façon objective les articles répondant le mieux aux exigences du Groupe en terme de santé, sécurité et d'environnement.

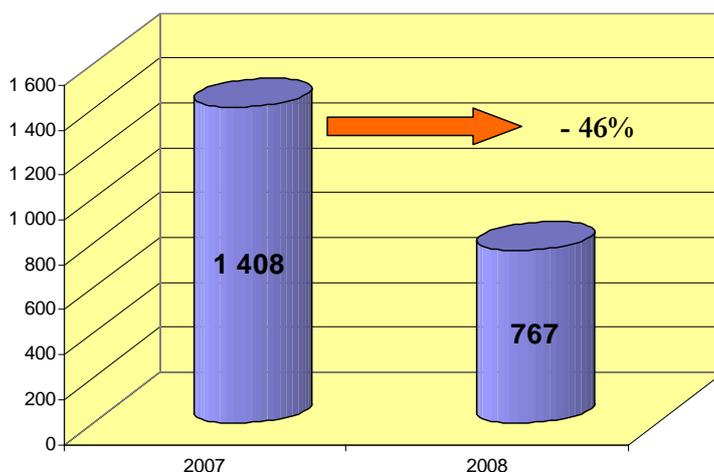
Pour répondre aux interrogations de ses clients et de la production, le Groupe GSF a créé en janvier 2009, un comité REACH dont l'objectif est de suivre le degré de maturité et d'avancement des actions de nos fournisseurs concernant la nouvelle réglementation REACH.

LES RESULTATS

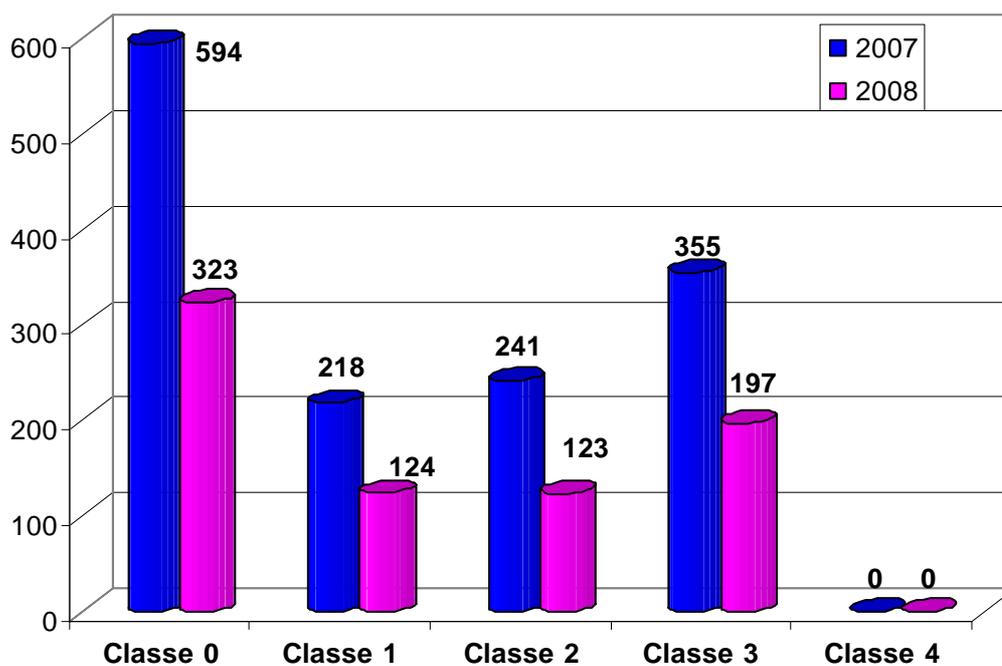
Nous avons ainsi rationalisé la gamme produits chimiques, passant de 1 408 produits chimiques en 2007 à 767 en 2008, soit une baisse de 46 %.

Cette rationalisation s'est faite en prenant en compte la classe de danger GSF et en privilégiant les produits les moins dangereux pour les personnels et l'environnement.

Diminution du nombre de références produits



Nombre de références par classe de danger



Les classes 0 à 4 correspondent à la nomenclature INRS

Références INRS : HST ND 2207 – 195 - 04

CONCLUSION

La politique Achats du Groupe GSF s'inscrit dans une démarche de gestion responsable et citoyenne. Elle appelle chacun à un changement de comportement. Des actions de communication ont été conduites notamment par le biais d'articles dans le journal interne Infos Achats, de messages électroniques, de réunions visant à sensibiliser l'ensemble du personnel

Par le travail mené au niveau des produits chimiques, nous affirmons notre démarche d'identification et de maîtrise des risques et notre volonté d'engager durablement notre entreprise dans une approche environnementale.